

Crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale

1. PREAMBULE

L'entretien des espaces publics (routes, rues, places, espaces verts, notamment) implique l'utilisation intensive de machines et de véhicules. Bien que l'entretien courant des véhicules soit un souci permanent du Service UETP, les réparations se font de plus en plus fréquentes et coûteuses, notamment pour le matériel ancien. Il est donc normal de remplacer les véhicules et le matériel lorsqu'ils ne répondent plus aux besoins de la Voirie, lorsque la sécurité du personnel est menacée et lorsque les coûts d'entretien deviennent démesurés. Avec des véhicules défectueux, le travail ne peut tout simplement plus être réalisé.

Afin d'avoir une vue d'ensemble et de définir une stratégie globale de renouvellement, une analyse du parc de véhicules de la Voirie communale a été menée par un spécialiste sur mandat du Service UETP. Ce mandat a été financé provisoirement par le budget de fonctionnement 2017 afin de permettre d'établir la présente demande de crédit-cadre qui inclut les frais y relatifs. Une planification et des priorités ont ainsi été proposées. En suivant cette stratégie, on pourra compter à terme sur un abaissement de l'âge du parc de véhicules. Ceci aura un impact financier direct sur les coûts d'entretien. Cela permettra également de limiter l'impact environnemental puisque les véhicules récents respectent au mieux les normes antipollution les plus récentes. Dans ce cadre, les véhicules devant être renouvelés lors de la période 2017 à 2021 sont présentés ci-après.

2. DONNEES TECHNIQUES

2.1. Camionnette Mercedes 316 CDI 4x4

Le véhicule actuel a été mis en circulation en 2000 et aurait dû être changé en 2010 selon la nouvelle stratégie de renouvellement. Il est utilisé essentiellement par les maçons pour le déneigement et pour divers transports. Pour gagner en polyvalence et avoir une plus grande marge quant au chargement du véhicule lors du déneigement et du salage, il est proposé d'acquérir un véhicule de 5 to (3.5 to actuellement). Ce véhicule doit être changé très rapidement, en 2017 déjà.

Le coût d'acquisition de ce véhicule est estimé à Fr. 155'000.-.

2.2. Holder C - TRAC 4.74

Le porte-outils actuel a été mis en circulation en 2007 et son remplacement est prévu en 2018. Il est utilisé notamment pour le déneigement et la fauche de pelouses.

Le coût d'acquisition de ce matériel est de Fr. 175'000.-.

2.3. Balayeuse City Cat 2020

Le véhicule actuel a été mis en circulation en 2005 et aurait dû être changé en 2015. Il est utilisé pour le balayage des rues et trottoirs. L'utilisation des balayeuses (la Municipalité en possède deux) est d'ailleurs toujours plus fréquente, notamment le week-end pour le nettoyage de certains secteurs particulièrement touchés par le littering et les incivilités. Ce véhicule ayant déjà servi pendant 12 ans, il doit être changé en 2019 au plus tard.

Le coût d'acquisition s'élève à Fr. 190'000.-.

2.4. Camionnette Renault Master T35 CDI 140

Le véhicule actuel a été mis en circulation en 2005 et aurait dû être changé en 2015 selon la nouvelle stratégie de renouvellement. Il est utilisé essentiellement pour le déneigement (transport matériel pour le déneigement manuel de secteurs difficiles d'accès avec des véhicules) et pour divers transports de matériel. Ce véhicule doit être changé en 2019.

Le coût d'acquisition de ce véhicule est estimé à Fr. 75'000.-.

2.5. Camionnette Mercedes 316 CDI

Le véhicule actuel a été mis en circulation en 2003 et aurait dû être changé en 2013 selon la nouvelle stratégie de renouvellement. Il est utilisé essentiellement par les jardiniers pour le déneigement et pour divers transports. Il est proposé de le remplacer par un véhicule similaire, sans équipement pour l'entretien hivernal car les travaux de déneigement seront assurés par un autre véhicule. Ce véhicule doit être changé en 2020.

Le coût d'acquisition de ce véhicule est estimé à Fr. 75'000.-.

2.6. Camionnette Mercedes Pusch G300 CDI et fourgon Mercedes 315 CDI

La camionnette Mercedes Pusch G300 CDI a été mise en circulation en 2011. Ce véhicule polyvalent est utilisé pour le déneigement et divers transports.

Le fourgon Mercedes 315 CDI a été mis en circulation en 2006. Ce véhicule est notamment utile pour diverses tâches : déménagements des écoles, transport de matériel pour les manifestations, les votations et la ludothèque; etc.

L'acquisition d'un porte-outils supplémentaire, équipé d'un système multibenne avec un pont standard et une berce avec saleuse, permettrait de remplacer la camionnette Mercedes Pusch G300 CDI, une partie des transports du fourgon Mercedes 315 CDI et le déneigement effectué par l'actuelle camionnette Mercedes 316 CDI (voir § 2.5). Les autres tâches du fourgon Mercedes 315 CDI pourraient être assurées par des véhicules déjà en possession de la Voirie. Cette opportunité permettrait une utilisation plus rationnelle du parc de véhicules. Le changement de véhicule est prévu en 2021.

Le coût d'acquisition de ce matériel est de Fr. 230'000.-.

2.7. Autres petits véhicules et machines

D'autres petits véhicules et machines devront être changés pendant la période 2017 à 2021. Ces acquisitions seront réparties sur la législature et seront couvertes par le budget de fonctionnement.

3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Sur la base du marché actuel et de l'analyse réalisée sur le parc de véhicules de la Voirie, la politique environnementale adoptée pour la gestion et l'utilisation des véhicules est la suivante :

- remplacement des petits véhicules de fonction par des voitures ou petits utilitaires électriques (par exemple remplacement des Renault Kangoo) ;
- pour toutes les machines comportant des circuits hydrauliques, utilisation d'huile biodégradable (sous réserve de la compatibilité des machines actuelles) ;
- si possible, achats de véhicules polyvalents pouvant remplacer plusieurs machines ;
- diminution de l'âge moyen du parc en remplaçant plus fréquemment les véhicules et ainsi suivre l'évolution des normes antipollution en vigueur.

A noter que les propositions de motorisation alternative sur le marché sont actuellement peu adaptées pour les véhicules de transport de choses. Un critère très important de ces derniers est généralement la charge ou le volume utile qui sont diminués lors de motorisation électrique ou au gaz naturel. Une attention particulière doit néanmoins être portée sur l'évolution de ce marché.

4. DEMANDE DE CREDIT

Etant donné l'état des véhicules et les avantages escomptés (diminution des frais d'entretien, augmentation de la sécurité et du rendement, diminution des émissions de CO₂ du parc de véhicules), le Conseil communal présente une demande de crédit-cadre d'un montant de Fr. 918'000.- pour la période 2017 à 2021. Le remplacement des véhicules anciens et l'acquisition de nouvelles machines permettront à la Voirie communale d'assurer des prestations de qualité sur le long terme.

En résumé, la demande de crédit se décompose de la manière suivante :

	en francs
- renouvellement de la camionnette Mercedes 316 CDI 4x4	155'000.-
- renouvellement du Holder C - TRAC 4.74	175'000.-
- renouvellement de la balayeuse City Cat 2020	190'000.-
- renouvellement de la camionnette Renault Master T35 CDI 140	75'000.-
- renouvellement de la camionnette Mercedes 316 CDI	75'000.-
- acquisition d'un porte-outils supplémentaire	230'000.-
- analyse et expertise du parc de véhicules de la Voirie	18'000.-
Total :	918'000.-

5. FINANCEMENT

Le crédit est prévu au plan financier des investissements. Il sera financé par voie d'emprunt dont la charge financière annuelle (intérêts 3 % et amortissement 10 %) s'élèvera à Fr. 119'340.-.

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			918'000.00
Intégration du crédit dans le plan financier	X		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	X		
Prélèvement comptable sur un fonds existant		X	Fonds No
Solde du fonds au			
Financement nécessaire par voie d'emprunt	X		918'000.00

Charge financière - montants en CHF		
Taux de l'amortissement comptable (10 ans = 10 % / 20 ans = 5 % / 50 ans = 2 %)	10 %	91'800.00
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3 %*		27'540.00
Total de la charge financière annuelle		119'340.00

*L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes. La liste des emprunts peut être consultée dans les comptes 2016.

Les montants de reprise, non connus précisément à ce jour, seront portés en déduction du crédit voté.

6. PREAVIS DES COMMISSIONS ET CONCLUSION

Le Conseil communal, sur préavis favorables de la Commission de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics et de la Commission des finances, propose au Conseil de Ville de Delémont d'accepter la demande de crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président : La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 13 novembre 2017

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - le rapport du Conseil communal du 13 novembre 2017 ;
 - les dispositions de l'art. 29, al. 18 et 22, du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
 - le préavis favorable de la Commission de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics et de la Commission des finances ;
- sur proposition du Conseil communal :

arrête

1. Le crédit-cadre 2017-2021 de Fr. 918'000.- pour le remplacement et l'achat de véhicules pour la Voirie communale est accepté.
2. Ce crédit est financé par voie d'emprunt.
3. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Jude Schindelholz

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 27 novembre 2017